

IMMIGRATION.

Le nombre des émigrants européens arrivant par le St. Laurent paraît être en voie d'augmentation ; mais le nombre de ceux qui choisissent le Canada pour leur demeure fixe ne semble pas suivre la même progression.

Un petit nombre, peut-être, des émigrants qui se servent de la route canadienne pour se rendre dans l'ouest des Etats-Unis, se détermine à prendre cette route, à cause des secours que, jusqu'à cette année, le gouvernement canadien a accordés aux indigents ou soi-disant tels, indistinctement ; mais il est certain que le grand nombre n'adopte la route du St. Laurent que parce qu'elle est de beaucoup la meilleure et aussi, pour ce qui concerne l'émigration Suedo-Norvégienne, parce que les navires de ce royaume engagés dans le transport des émigrants comptent sur la facilité que leur offre notre immense commerce de bois, pour trouver un chargement qui leur convienne pour leur retour en Europe.

Le système dont j'ai fait mention plus haut, en passant, savoir : le système d'accorder des secours en rations, en argent quelquefois et des passages gratuits sur nos chemins de fer, à des émigrants qui ne sont pas même, pour la plupart, sujets anglais, qui ne veulent pas s'établir dans notre pays, me semble un système assez singulier, à n'en rien dire de plus. La seule raison qu'on ait jamais, que je sache, alléguée en sa faveur, allait à dire que c'est un encouragement indirect accordé à la route du St. Laurent. Pareille raison a pu avoir un certain poids ; mais, aujourd'hui, il me semble qu'il n'y a plus lieu de la faire valoir : les émigrants européens connaissent les avantages de cette route et ils l'adopteraient d'eux-mêmes en dehors de toute considération du genre invoqué.

Les soins que reçoivent tous les immigrants malades à la Quarantaine de la Grosse Isle et à l'hôpital de la marine et des immigrants de Québec, joints aux attentions et aux services que les agents du gouvernement sont chargés d'accorder à tous les émigrés touchant aux ports de Québec, de Montréal, de Kingston, d'Ottawa, de Toronto et d'Hamilton, me semblent suffire à l'accomplissement des devoirs qui, de ce chef, incombent au Canada, et cela surtout à l'égard de ceux qui n'ont pas la moindre intention de s'établir en notre pays.

Les dépenses que nécessitent le maintien, pour ne point parler des dépenses qu'ont coûté l'établissement des institutions que je viens de mentionner, ajoutées aux dépenses des diverses agences ci-haut nommées s'élèvent à une somme beaucoup plus considérable que celle constituée par la taxe des immigrants ; mais je m'arrête ici, ayant à rendre compte d'une administration passée et qui a fait place à un nouvel ordre de choses ; cependant, je n'ai pas cru ces remarques déplacées, car il doit nécessairement s'écouler quelque temps avant que la réorganisation du service public, en harmonie avec nos nouvelles institutions, soit définitivement établie, et il est bon que cette question soit posée à l'avance et mise à l'étude.